



ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX.

CANTON

de Saint-Jean de Cubzac

An 1862.

ACTES DE L'ETAT CIVIL.

Commune de

Saint-Jean de Cubzac

Arrondissement du Tribunal de 1.^{re} instance de
BORDEAUX.

Registre des Naissances.

NOTA. MM. les Maires
ont été invités à apporter dans
la confection des tables un
soin tout particulier. Le
manque absolu de quelques-unes,
et l'irrégularité de
quelques autres, ont pro-
voqué plusieurs fois des
observations de la part de
M. le Procureur impérial.
L'intérêt public réclame que
cet état de choses cesse. Les
irrégularités plus ordinaires
consistent le manque de pré-
nom, de noms ou de dates.
La table doit contenir d'a-
bord le nom de famille par
ordre alphabétique, puis
le prénom, et ensuite la date.
MM. les Maires voudront
bien se conformer scrupu-
lusement à ces instructions.

Nous, Juge-commissaire nommé par M. le Président du Tri-
bunal de première instance, séant à Bordeaux, avons, en exé-
cution des dispositions du Code Napoléon, coté et paraphé le
présent registre, contenant *vingt-trois*
feuillet(s), pour servir à enregistrer et constater les Naissances
dans la commune de *Saint-Jean de Cubzac*
pendant l'an 1862.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1861.

Raynaud

1201
du 6 Janvier 1862



Françoise
Eliette
Durantion

Le six Janvier mil huit cent
soixante deux, à dix heures du matin
Acte de naissance de Françoise Eliette Durantion
née hier à neuf heures du matin, dans le
bourg, fille légitime d'André Adrien Durantion
négoçant, âgé de quarante un an, et d'Elisabeth
Médéric, sans profession, âgée de trente
cinq ans, mariés et habitants de cette
Commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, François Lachatre propriétaire
âgé de quarante neuf ans, Second témoin
Gabriel Gontier sabotier, âgé de vingt
cinq ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Constaté suivant la loi, par nous Jean Léopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil.

(Signature of François Lachatre)
(Signature of Gabriel Gontier)
(Signature of Jean Léopold Bellouard)

N° 2
du 10 Janvier 1862
Jean Chiron

Le dix Janvier. mil huit cent soixante
deux, à une heure du soir.
Acte de naissance de Jean Chiron, né le
huit de ce mois, à trois heures du soir, dans
le bourg, fils légitime de Pierre Chiron,
journalier, âgé de vingt cinq ans, et de
Marie Viellard, sans profession, âgée de
trente un ans, mariés et habitants de
cette commune

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Cyprien Brix plâtrier, âgé
de trente sept ans, Second témoin, Raymond
Bonnefoix journalier, âgé de cinquante trois
ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture

Constaté suivant la loi, par nous Jean Léopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

(Signature of Jean Léopold Bellouard)

N^o 3
 Du vingt neuf Janvier mil huit cent
 dix sept, à onze heures du matin.
 Acte de naissance de Louis Hypolite
 Georges Cassalle, né hier à sept heures
 du soir, dans le bourg, fils légitime de
 Georges Cassalle, employé des contributions
 indirectes, âgé de quarante trois ans, et de
 Elisabeth, sans profession, âgée de vingt
 ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé
 de cinquante sept ans, Second témoin, François
 Lachâtre Propriétaire, âgé de quarante neuf ans,
 habitants de cette commune. Sur la réquisition
 et présentation à nous faite par le père de
 l'enfant, et ont signé après lecture
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
 Bellouard, Maire de l'Andrie de Gubry, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signature: Gabriel Gontier Sabotier, François Lachâtre, Jean Leprêtre Bellouard

N^o 5
 Du 29 Janvier
 1862



Jean Vigé

De vingt neuf Janvier mil huit cent
 dix sept, à onze heures du matin.
 Acte de naissance de Louis Hypolite
 Georges Cassalle, né hier à sept heures
 du soir, dans le bourg, fils légitime de
 Georges Cassalle, employé des contributions
 indirectes, âgé de quarante trois ans, et de
 Elisabeth, sans profession, âgée de vingt
 ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé
 de cinquante sept ans, Second témoin, François
 Lachâtre Propriétaire, âgé de quarante neuf ans,
 habitants de cette commune. Sur la réquisition
 et présentation à nous faite par le père de
 l'enfant, et ont signé après lecture
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
 Bellouard, Maire de l'Andrie de Gubry, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signature: Jean Vigé, Gabriel Gontier Sabotier, François Lachâtre, Jean Leprêtre Bellouard

N^o 4
 Du 29 Janvier 1862
 Pierre Vigé

De vingt neuf Janvier mil huit cent
 dix sept, à onze heures du matin.
 Acte de naissance de Louis Hypolite
 Georges Cassalle, né hier à sept heures
 du soir, dans le bourg, fils légitime de
 Georges Cassalle, employé des contributions
 indirectes, âgé de quarante trois ans, et de
 Elisabeth, sans profession, âgée de vingt
 ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé
 de cinquante sept ans, Second témoin, François
 Lachâtre Propriétaire, âgé de quarante neuf ans,
 habitants de cette commune. Sur la réquisition
 et présentation à nous faite par le père de
 l'enfant, et ont signé après lecture
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
 Bellouard, Maire de l'Andrie de Gubry, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signature: Pierre Vigé, Gabriel Gontier Sabotier, François Lachâtre, Jean Leprêtre Bellouard

N^o 6
 Du 10 Février 1862
 Anne Pigot

De dix février mil huit cent dix sept, à
 onze heures du matin.
 Acte de naissance d'Anne Pigot, née hier à onze
 heures du soir, dans le bourg, fille légitime de
 Antoine Pigot chappevrier, âgé de vingt huit ans,
 et de Elisabeth Ragnaud, sans profession, âgée
 de vingt huit ans, mariés et habitants de
 cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé
 de cinquante sept ans, Second témoin, François
 Lachâtre Propriétaire, âgé de quarante neuf ans,
 habitants de cette commune. Sur la réquisition
 et présentation à nous faite par le père de
 l'enfant, et ont signé après lecture
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Leprêtre
 Bellouard, Maire de l'Andrie de Gubry, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signature: Anne Pigot, Gabriel Gontier Sabotier, François Lachâtre, Jean Leprêtre Bellouard

N^o 7
du 13 février 1862
Pierre Sicot

Du treize février mil huit cent soixante deux, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Pierre Sicot, né hier à deux heures du soir, dans le bourg, fils légitime de Pierre Sicot, journalier, âgé de trente deux ans, et d'Anne Garmeau, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Martin, cultivateur, âgé de cinquante sept ans, second témoin, Joseph Poiré, plâtrier, âgé de trente sept ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous déclarés ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi, Jean Lepeulx Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N^o 8
du 15 février 1862
Jeanne Beauduc

Du quinze février mil huit cent soixante deux, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jeanne Beauduc, née hier à une heure du soir, dans le bourg, fille légitime de Louis Joseph Pierre Beauduc, Receveur des contributions directes, âgé de trente huit ans, et de Marie Gaillard, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et habitants de la commune de Targues, canton de Génér. - Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. - Premier témoin, Luc Alexandre Camille Gaillard propriétaire, âgé de cinquante six ans, second témoin, Jacques Cellier, Peintre, âgé de cinquante quatre ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous déclarés ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi, Jean Lepeulx Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard
J. A. Camille Gaillard

N^o 9
du 20 février 1862

Du vingt février mil huit cent soixante deux, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Gontier Louise, née hier à dix heures du matin, dans le bourg, fille légitime d'Etienne Gontier, journalier, âgé de vingt sept ans, et de Marguerite Besson, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Delbert Palmy, bûcheron, âgé de trente trois ans, second témoin, Jean Marie Prostler, âgé de quarante quatre ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous déclarés ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi, Jean Lepeulx Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N^o 10
du 25 février 1862
Jean Lambert

Du vingt cinq février mil huit cent soixante deux, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Jean Lambert, né le vingt deux de ce mois, à dix heures du matin au Port de Flagne, dans cette commune, fils légitime de Jean Lambert marin, âgé de trente huit ans, et de Catherine Bessède, sans profession, âgée de quarante ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Pierre Laforgue, marin, âgé de vingt cinq ans, second témoin, Jean Fédor, marin, âgé de trente ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous déclarés ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi, Jean Lepeulx Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard



Gontier Louise

L. Bellouard
J. A. Camille Gaillard

N^o 11
du 22 Mars 1862
Acte de naissance de Jeanne Bastard, née hier à cinq heures du matin, dans le bœuf, fille naturelle d'Anne Bastard, sans profession, âgée de vingt trois ans, demeurant dans cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Raymond Gerbier propriétaire, âgé de cinquante un ans, Jean Allard, fondeur, âgé de cinquante un ans, deuxième témoin, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par la dame Anne Petit Sage femme, demeurant à St. André de Cubzac, es ont signé après lecture constatée sur nous l'acte, par moi Jean Lequied Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gerbier *P. Bellouard*

N^o 12
du 20 Mars 1862
Acte de naissance de Marie Porceau, née hier à cinq heures du soir.

Acte de naissance de Marie Porceau, née hier à cinq heures du soir, à Monin, dans cette commune, fille légitime de Jean Porceau, tonnelier, âgé de vingt sept ans, et de Françoise Pélée, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Pichet cultivateur, âgé de cinquante ans, Jean Clavé jardinier, âgé de cinquante un ans, habitant de cette commune, es ont déclaré ne savoir signer.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, es ont signé après lecture constatée sur nous l'acte, par moi Jean Lequied Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Porceau *P. Bellouard*

N^o 13
du 22 Mars 1862



Jean Blaise

Acte de naissance de Jean Blaise, né hier le vingt de ce mois à deux heures du soir, à Tonderieille, dans cette commune, fils légitime d'Edouard Primo Blaise, cultivateur, âgé de trente un ans, et de Suzanne Desplum, cultivateuse, âgée de trente deux ans, mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Roy propriétaire, âgé de trente six ans, second témoin, Gabriel Gossier sabotier, âgé de vingt cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, es ont signé après lecture constatée sur nous l'acte, par moi Jean Lequied Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Roy *P. Bellouard*

N^o 14
du 26 Mars 1862

Antoine Imile Norbert Dupuy

Acte de naissance d'Antoine Imile Norbert Dupuy, né le vingt quatre de ce mois à onze heures du matin, dans le bœuf, fils légitime d'Edouard Dupuy, marchand, âgé de trente huit ans, et de Françoise Cornille Delledent, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Raymond Gerbier propriétaire, âgé de cinquante un ans, second témoin, François Labatut propriétaire, âgé de quarante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, es ont signé après lecture constatée sur nous l'acte, par moi Jean Lequied Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gerbier *Dupuy* *P. Bellouard*

N^o 17
Du vingt sept mars mil huit cent soixante
deux, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Marie Rodreau
née hier à deux heures du matin, dans le bon
filles légitime de François Rodreau, marié
à Marie Vige, âgée de quarante un an, et de Marie Vige
âgée de trente six ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Cloutier sabotier, âgé
de quarante trois ans, second témoin, Etienne
Guemaudie arbaniste, âgé de trente six ans
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, Maire de St André de Cabzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
Rodreau Cloutier L. Bellouard

N^o 18
Du vingt neuf mars mil huit cent soixante deux,
à deux heures du soir.
Acte de naissance de Pierre Beaumont, né hier
à deux heures du matin, dans le bon
de Pierre Beaumont boucher, âgé de vingt
quatre ans, et de Jeanne Ceynès, sans profession,
âgée de vingt deux ans, mariés et habitants
de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Pierre Vincent journalier, âgé
de cinquante huit ans, second témoin, Elie Petit
paysan, âgé de cinquante six ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, Maire de St André de Cabzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
L. Bellouard

N^o 17
Du 4 avril 1862



Jeanne Olivier

De quatre avril mil huit cent soixante deux,
à dix heures du matin.
Acte de naissance de Jeane Olivier née hier
à six heures du matin, dans le bon
cette commune fille légitime de Laurent Olivier
Olivier paysan, âgé de vingt six ans, et de
Françoise Petit son épouse, âgée de vingt
deux ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Bernard Olivier, paysan, âgé
de cinquante cinq ans, second témoin,
Claude Hoste, cultivateur, âgé de quarante
trois ans, habitants de cette commune, et ont
déclaré ne savoir signer après lecture.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, Maire de St André de Cabzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
Olivier L. Bellouard

N^o 18
Du 4 avril 1862

Jeane Vignerie

De quatre avril mil huit cent soixante deux,
à onze heures du matin.
Acte de naissance de Jeane Vignerie, née ce
jour à une heure du matin, dans le bon
cette commune fille légitime de Jean Vignerie, marié
âgé de trente sept ans, et d'Anne Dubilho,
sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés
et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Pierre Choquentier, marié, âgé
de quarante huit ans, second témoin, Jean
Thoreau, marié, âgé de trente ans, habitants de
cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, Maire de St André de Cabzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
L. Bellouard

Précédée de Rodreau
de onze heures mil
sept cent quarante
de quatre heures
mil sept cent quarante
cinq
le Maire.

Rodreau

Du sept avril mil huit cent soixante deux.
 à deux heures du soir.
 Acte de naissance de Marie Vige, née
 hier à dix heures du soir, dans le bourg, fille
 légitime de Louis Vige menuisier, âgé de
 quarante ans, et d'Anne Vige, sans profession,
 âgée de trente deux ans, mariés et habitants
 de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, François Lachatre, menuisier,
 âgé de quarante neuf ans, second témoin, Mar-
 tin Gabard, menuisier, âgé de
 quarante six ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, nous avons signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par nous Jean Léopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Vige Louis
 Gabard
 L. Bellouard

N° 20
 du 8 avril 1862
 Elisabeth Berthe
 Baptiste
 Jeanne
 Marport
 Gerbier
 Bellouard
 L. Bellouard
 Du huit avril mil huit cent soixante deux,
 à une heure du soir.
 Acte de naissance d'Elisabeth Berthe
 Baptiste, née ce jour à cinq heures du matin,
 dans le bourg, fille légitime de Dominique
 Marcelin Baptiste, agent voyer cantonal, âgé
 de trente quatre ans, et de Marie Françoise
 Chapuis, sans profession, âgée de trente un
 ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Raymond Gerbier, propriétaire,
 âgé de cinquante un ans, second témoin, Jean
 Bellouard, menuisier, âgé de cinquante un
 ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, nous avons signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par nous Jean Léopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Marport Gerbier
 Bellouard
 L. Bellouard

N° 21
 du 8 avril 1862



Renoit Sévie

Du huit avril mil huit cent soixante
 deux, à cinq heures du soir.
 Acte de naissance de Renoit Sévie, né ce
 jour à quatre heures du matin, dans le bourg,
 fils légitime de Vital Sévie, plieur de cordes,
 âgé de vingt sept ans, et de Marguerite
 Darsaud, sans profession, âgée de vingt cinq
 ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé
 de vingt cinq ans, second témoin, Jean Elastre
 Sabotier, âgé de quarante trois ans, habitants
 de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, nous avons signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par nous Jean Léopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

Sévie
 Elastre
 L. Bellouard

N° 22
 du 18 avril 1862

Jeanne Troum
 Du dix huit avril mil huit cent soixante
 deux, à neuf heures du matin.
 Acte de naissance de Jeanne Troum, née hier
 à dix heures du soir, à la Viole, dans cette commune,
 fille légitime de Jean Troum, cultivateur, âgé
 de trente trois ans, et d'Anne Bérard, sans
 profession, âgée de trente un ans, mariés et
 habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Jean Guilhaum, cultivateur, âgé
 de trent deux ans, second témoin, Pierre Lafont
 cultivateur, âgé de trente un ans, habitants
 de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, nous avons signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par nous Jean Léopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N° 23 Du vingt huit avril mil huit cent
 Acte de naissance de Marie Lytier, née à
 Montalon, dans cette commune, fille légitime de Louis Lytier cultivateur, âgé
 de vingt six ans, et de Marie Portaud, sans
 profession, âgée de vingt un ans, mariés et
 habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Pierre Vicaud pécuteur de cercles,
 âgé de soixante six ans, second témoin, Jean
 Delmarche menuisier, âgé de quarante huit ans,
 habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
 signer après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepelet
 Bellouard, maire de l'arrondissement de Cuzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N° 24 Du dix mai mil huit cent soixante deux,
 à deux heures du soir.
 Acte de naissance de Jean Lambert, né
 hier à neuf heures du matin, dans le bourg, fils
 légitime de Pierre Lambert bottelier, âgé de
 trente deux ans, et de Marie Morille, sans
 profession, âgée de trente ans, mariés et
 habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Lambert bottelier, âgé
 de soixante cinq ans, second témoin, François
 Lathière propriétaire, âgé de quarante neuf ans,
 habitants de cette commune. Sur la réquisition
 et présentation à nous faite par le père de l'enfant,
 et ont signé après lecture, excepté le témoin
 Jean Lambert, qui a déclaré ne savoir la faire.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepelet
 Bellouard, maire de l'arrondissement de Cuzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Lambert

J. Bellouard

N° 25
 du 15 mai 1862



Marius Cabusteau

De quinze mai mil huit cent soixante
 deux, à neuf heures du matin.
 Acte de naissance de Marie Cabusteau, née
 hier à onze heures du soir, à Brédère, dans cette
 commune, fille légitime de Etienne Cabusteau
 propriétaire, âgé de vingt huit ans, et d'Emme
 Pourcau, sans profession, âgée de vingt quatre
 ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Gabriel Gontier laboureur, âgé
 de cinquante sept ans, second témoin, Raymond
 Gerbier propriétaire, âgé de cinquante deux ans,
 habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepelet
 Bellouard, maire de l'arrondissement de Cuzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gerbier

Cabusteau Etienne

J. Bellouard

N° 26 Du dix sept mai mil huit cent soixante deux,
 à deux heures du soir.
 Acte de naissance d'Arnaud Chagneau, né hier
 à huit heures du soir, à Labrie, dans cette commune,
 fils naturel de Jean Chagneau, sans profession,
 âgé de vingt deux ans, demeurant dans cette
 commune, et de sa mère naturelle
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Pierre Marchais cultivateur,
 âgé de cinquante ans, second témoin, François
 Chier cultivateur, âgé de cinquante deux ans,
 habitants de cette commune, et ont déclaré ne
 savoir signer après lecture.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par Madame Genevieve, veuve femme demeurant à
 l'arrondissement de Cuzac, et a signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepelet
 Bellouard, maire de l'arrondissement de Cuzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

femme Genevieve

J. Bellouard

71° 27
du 23 Mai 1862
Honnorable
1862

Du vingt trois mai mil huit cent soixante deux, à dix heures du matin.
Acte de naissance de ~~Joseph~~ Doret, né hier à sept heures du soir, dans le bourg, fille légitime de Doret Joseph, âgé de vingt sept ans, et de Catherine Leclerc, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Leclerc, journalier, âgé de cinquante six ans, second témoin, Pierre Doret, journalier, âgé de cinquante sept ans, habitants de cette commune, lesquels ont déclaré ne savoir signer après lecture, sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et a signé.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Leclerc, Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Doret
Bellouard

71° 28
du 28 Mai 1862
Gaston Jean
André

Du vingt huit Mai mil huit cent soixante deux, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Gaston Jean André, né ce jour à quatre heures du matin, dans le bourg, fils légitime de Gabriel Jean André, âgé de vingt deux ans, et de Marie Leclerc, sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Gabriel Gontier père Labotier, âgé de cinquante sept ans, second témoin, Gabriel Gontier fils Labotier, âgé de vingt cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Leclerc, Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

André
Gontier
Bellouard

71° 29
du 31 Mai 1862



Michel
Bergeon

Du trente un Mai mil huit cent soixante deux, à huit heures du matin.
Acte de naissance de Michel Bergeon, né hier à dix heures du matin, dans le bourg, fils légitime de Julien Bergeon, ouvrier, âgé de vingt sept ans, et de Françoise Signat, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Raymond Gerbier propriétaire, âgé de cinquante un an, second témoin, François Lachatre propriétaire, âgé de cinquante neuf ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Leclerc, Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Bergeon Gerbier
L. Bellouard

71° 30
du 7 Juin 1862
Honnorable
Gustin

Du sept Juin mil huit cent soixante deux, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Firmin Joseph Gustin, né hier à cinq heures du matin, à Plagne, dans cette commune, fils légitime de Jean Baptiste Alexandre Gustin distillateur, âgé de vingt sept ans, et de Chérie Eyraud, sans profession, âgée de vingt un an, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Eyraud boulanger, âgé de quarante neuf ans, second témoin, Jean Clostre Labotier, âgé de quarante trois ans, habitants de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Leclerc, Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Alexandre Gustin
Eyraud
L. Bellouard

N^o 31
du 26 juin 1862
Jeanne
Combes

Du vingt six Juin mil huit cent soixant
deux, à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Jeanne Combes,
née hier à huit heures du matin, dans le bourg,
fille légitime de Pierre Combes, chiffonnier,
âgé de vingt quatre ans, et de Marie Richard,
sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés
et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Louis Richard, bottelier, âgé de
quarante sept ans, second témoin, Jean Richard,
maréchal de bois, âgé de quarante huit ans,
habitants de cette commune, ont déclaré ne
savoir signer après lecture.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, en a signé.
Constaté sur nous la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, Maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Combes Pierre L. Bellouard

N^o 32
du 10 juillet 1862
Vincens Bonnet

Du dix Juillet mil huit cent soixante deux
à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Vincens Bonnet, né
hier à neuf heures du soir, dans le bourg, fils
légitime de Léger Bonnet, chiffonnier, âgé de
quarante trois ans, et de Marie Poup, sœur, sans
profession, âgée de vingt six ans, mariés et habitants
de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Guillaume Mercadot, maçon, âgé
de trente sept ans, second témoin, Jean Tronche,
cultivateur, âgé de trente trois ans, habitants de
cette commune, et ont déclaré ne savoir signer.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, en a signé après lecture.
Constaté sur nous la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, Maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bonnet L. Bellouard

N^o 33
du 15 juillet 1862



Jean
Barrière

Sur la réquisition et
présentation à nous faite
par le père de l'enfant,
L. Bellouard

Du quinze Juillet mil huit cent
soixante deux, à huit heures du matin.
Acte de naissance de Jean Barrière, né hier à
dix heures du matin, à Barlet, dans cette
commune, fils légitime de Pierre Barrière,
cultivateur, âgé de vingt trois ans, et de Marie
Dyctey sans profession, âgée de vingt un ans,
mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Vincent Barrière, cultivateur,
âgé de cinquante six ans, second témoin, Pierre
Mugier cultivateur, âgé de soixante quatre ans,
habitants de cette commune, et ont déclaré ne
savoir signer après lecture.
Constaté sur nous la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, Maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N^o 34
du 16 juillet 1862
Blaise Remely

Du seize Juillet mil huit cent soixante deux
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Blaise Remely, né ce
jour à cinq heures du matin, dans le bourg, fils
légitime de Jacques Frédéric Remely, vannier,
âgé de quarante ans, et de Catherine Tever,
sans profession, âgée de quarante un ans, mariés
et habitants de Vieux Brissac, duché de Berrie.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Blaise Montangeon, boulanger,
âgé de quarante huit ans, second témoin, François
Lachatre propriétaire, âgé de quarante neuf ans,
habitants de cette commune, et ont signé après lecture.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, en a déclaré ne savoir signer.
Constaté sur nous la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, Maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Montangeon L. Bellouard Lachatre

72° 35 Du dix huit Juillet mil huit cent soixante deux, à quatre heures du soir.
 Acte de naissance de Jean Lacroix, né hier à six heures du soir, à Flagne, dans cette commune, fils légitime de Pierre Lacroix, marin, âgé de trente ans, et de Marie Cardieu, sans profession, âgée de trente un an, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Biais, marin, âgé de vingt sept ans, second témoin, Jean Boireau, marin, âgé de trente ans, habitants de cette commune, et ont déclaré n'en avoir signé après lecture, sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant et a signé.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepelet, Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 J. Lacroix père
 J. Bellouard

72° 36 Du vingt quatre Juillet mil huit cent soixante deux, à deux heures du matin.
 Acte de naissance de Catharine Boireau, née hier à deux heures du matin, à Flagne, dans cette commune, fille légitime de Jean Boireau, marin, âgé de quarante ans, et de Catharine Brodeur, sans profession, âgée de trente trois ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Jean Vignerie, marin, âgé de trente sept ans, second témoin, Jean Duboulet, marin, âgé de cinquante quatre ans, habitants de cette commune, et ont déclaré n'en avoir signé après lecture.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite, par la dame Genevieve, sage femme, demeurant à St. André de Cubzac, et a signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepelet, Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 femme Genevieve
 J. Bellouard

72° 37 Du sept deux mil huit cent soixante deux, à quatre heures du soir.
 Acte de naissance de Marie Guicere, née hier à onze heures du matin, dans le bourg, fille légitime de Jean Guicere, porcuquier, âgé de vingt deux ans, et de Françoise Orabit, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Jean Duguing, tailleur, âgé de quarante un an, second témoin, Norhand Gelly, Propriétaire, âgé de trente neuf ans, habitants de cette commune, et ont signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepelet, Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et a signé.
 (Duguing Guicere)
 J. Bellouard
 Gelly

72° 38 Du treize deux mil huit cent soixante deux, à cinq heures du soir.
 Acte de naissance de Marie Normandin, née hier à midi, au Bouilh, dans cette commune, fille légitime de Jean Normandin cultivateur, âgé de vingt trois ans, et de Jeanne Simon, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Louis Rlerum cultivateur, âgé de cinquante huit ans, second témoin, Rivieraud, Jean cultivateur, âgé de quarante huit ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite, par le père de l'enfant, et ont déclaré n'en avoir signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepelet, Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 J. Bellouard

N^o 39
du 17 aout 1862
Pierre Favier

Du dix sept aout mil huit cent soixante deux, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Pierre Favier, né hier à quatre heures du matin, à Fontbouillon, dans cette commune, fils légitime de Pierre Favier Labotier, âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Grézy, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Raymond Gerbier propriétaire, âgé de cinquante six ans, second témoin, Adonis Lachâtre propriétaire, âgé de quarante neuf ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, avons signé après lecture. Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepoile Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gerbier Favier Bellouard

N^o 40
du 20 aout 1862
Marie Hostin

Du vingt aout mil huit cent soixante deux, à cinq heures du soir.
Acte de naissance de Marie Hostin, née hier à six heures du soir, à Fontbouillon, dans cette commune, fille légitime de Jean Hostin maçon, âgé de trente huit ans, et de Jeanne Lambert, sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Fures carrier, âgé de trente huit ans, second témoin, Adonis Bellue maçon, âgé de quarante neuf ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, avons déclaré ne savoir signer.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepoile Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bellouard

N^o 41
du 1^{er} 7^{bre} 1862



Jeanne Dufour

Du premier 7^{bre} mil huit cent soixante deux, à sept heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Dufour née hier à midi, à Font-neuf, dans cette commune, fille légitime de Jean Dufour cordonnier, âgé de quarante trois ans, et de Marguerite Charley, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Pierre Bernon cultivateur, âgé de quarante huit ans, second témoin, Jean Bédier charpentier, âgé de quarante quatre ans, habitants de cette commune. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, avons déclaré ne savoir signer.
Le père et mère ont signé, après lecture. Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepoile Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dufour Bellouard

N^o 42
du 2 7^{bre} 1862
Jean Duran

Du deux 7^{bre} mil huit cent soixante deux, à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Jean Duran, né le trentième aout dernier, à six heures du matin, dans le bourg, fils légitime de Pierre Duran charpentier, âgé de quarante cinq ans, et de Marie Costet, sans profession, âgée de quarante quatre ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Fournier, maçon, âgé de quarante six ans, second témoin, Etienne Bédier domestique, âgé de trente ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, avons déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepoile Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bellouard

N^o 43
du 23 7^{bre} 1862
Suzanne
Jean

Du vingt trois Septembre mil huit cent
soixante deux, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Suzanne Jean, née le
vingt de ce mois, à neuf heures du matin, d'un
le boing, fille légitime de Jean, Postillon, âgé
de trente deux ans, et d'Anne Rousseau, d'un
profession, âgée de vingt dix ans, mariés et
habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Louis Postillon, âgé de
quarante ans, second témoin, Arsène Gontier
journalier, âgé de vingt sept ans, habitants de
cette commune, et ont déclaré ne savoir signer
après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et signé,
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepoiteux
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N^o 44
du 24 7^{bre} 1862
Blaise
Montangon

Du vingt quatre Septembre mil huit cent
soixante deux, à trois heures du soir.
Acte de naissance de Blaise Montangon, né
hier à deux heures du matin, dans le bourg, fils
légitime de Jean Montangon, Boulanger, âgé
de quarante huit ans, et de Jeanne Soulas, d'un
profession, âgée de trente neuf ans, mariés et
habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Gabriel Gontier, le bûcher
âgé de cinquante sept ans, second témoin, Jean
Jacques Allant ferblantier, âgé de cinquante
un ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepoiteux
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard
Montangon

N^o 45
du 25 7^{bre} 1862



Charles Maurice
Cocubet

Du vingt cinq Septembre mil huit cent
soixante deux, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Charles Maurice Cocubet
né hier à onze heures du soir, dans le bourg,
fils légitime de Pierre Cocubet Institutur,
âgé de trente ans, et de Jeanne Soulas
Bailly, sans profession, âgée de vingt huit
ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Arsène Gontier, Pharmacien,
âgé de trente deux ans, second témoin, Etienne
Weanty, notaire, âgé de trente un ans, habitants
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepoiteux
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Weanty *J. Bellouard*
Cocubet

N^o 46
du 4 8^{bre} 1862
Catherine Eléonore
Bellue

Du quatre Octobre mil huit cent soixante
deux, à huit heures du matin.
Acte de naissance de Catherine Eléonore Bellue
née hier à dix heures du soir, dans le bourg,
fille légitime de Guillaume Bellue maçon,
âgé de vingt trois ans, et de Jeanne Bernier,
sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés
et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Arsène Gontier bottelier, âgé
de cinquante deux ans, second témoin, Jean
Charles de l'Escur de l'Escur, âgé de cinquante huit ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepoiteux
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

N^o 47
Du 8 Octobre 1862
Catherine
Marche

Du huit Octobre mil huit cent soixante deux, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Catherine Marche, née le six de ce mois, à quatre heures du matin, à la Pouyade, dans cette commune, fille légitime de Jean Marche, Teinturier, âgé de vingt deux ans, et de Marie Largeteau, sans profession, âgée de vingt un an, demeurant à Elmhurst.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Raymond Gerbier, propriétaire, âgé de cinquante un an, second témoin, François Machata propriétaire, âgé de quarante neuf ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture constaté suivant la loi, pour moi Jean Léopold Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gerbier Machata Bellouard
Marche père

N^o 48
Du 10 8^{bre} 1862
Jean Essieu

Du dix Octobre mil huit cent soixante deux, à sept heures du matin.
Acte de naissance de Jean Essieu, né hier à onze heures du matin, à Rochercoeur, dans cette commune, fils légitime de Jean Essieu journalier, âgé de trente ans, et de Jeanne Guinard, âgée de trente ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Bonillas Christophe, cultivateur, âgé de quarante huit ans, second témoin, Fonteneau Raymond cultivateur, âgé de vingt quatre ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé. — Constaté suivant la loi, pour moi Jean Léopold Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Essieu père

N^o 49
Du 12 8^{bre} 1862
Jean
Gillet

Du douze Octobre mil huit cent soixante deux, à trois heures du soir.
Acte de naissance de Jeanne Gillet, née hier à quatre heures du soir, dans le bocag, fille légitime de Jean Gillet maçon, âgé de quarante un an, et de Jeanne Biguerie, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Pierre Cotreau journalier, âgé de quarante quatre ans, second témoin, Pierre Melle vannier, âgé de quarante deux ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et a signé. — Constaté suivant la loi, pour moi Jean Léopold Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gillet Bellouard

N^o 50
Du 17 8^{bre} 1862
Jeanne Robert

Du dix-sept Octobre mil huit cent soixante deux, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Robert, née hier à neuf heures du matin, à Redon, dans cette commune, fille légitime de Jean Robert, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Jeanne Ponquet, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Guillaume Robert cultivateur, âgé de soixante ans, second témoin, François Page cultivateur, âgé de trente cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture. — Constaté suivant la loi, pour moi Jean Léopold Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Bellouard

11^o 51
Du vingt Octobre mil huit cent soixante deux
à neuf heures du matin
Acte de naissance de Madeleine Lafaye, née
le dix huit de ce mois à cinq heures du soir, dans
le boug, fille légitime de Mathieu Lafaye, d'au
delà de la mer, et de Marie Bœ, son épouse, âgée
de dix huit ans, mariés et habitants de cette
commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Despreaux, aubergiste
âgé de soixante neuf ans, Second témoin, Jean
Hostin maçon, âgé de quarante ans, habitants
de cette commune, les deux ont déclaré ne savoir signer.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, et a signé après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepeule
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
Lafaye
L. Bellouard

11^o 52
Du vingt quatre Octobre mil huit cent soixante
deux à cinq heures du soir
Acte de naissance de Marguerite Marchais, née
ce jour à quatre heures du matin, à Fontbouillon
Marchais, dans cette commune, fille légitime de Jean
Marchais cultivateur, âgé de vingt six ans,
et de Anne Hervé, son épouse, âgée de
vingt neuf ans, mariés et habitants de cette
commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Hervé cultivateur, âgé
de soixante neuf ans, Second témoin, Jean Bellouard
maçon, âgé de cinquante ans, habitants de cette
commune, les deux ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepeule
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
L. Bellouard

11^o 53
Du premier novembre mil huit cent
soixante deux, à cinq heures du soir
Acte de naissance d'Anne Hostin, née ce
jour à quatre heures du matin, à Fontbouillon
Hostin, dans cette commune, fille légitime de Jean
Hostin maçon, âgé de vingt six ans, et de
Jeanne Levisier, son épouse, âgée de vingt
six ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jacques Argouet, laboureur
âgé de quarante quatre ans, Second témoin,
Jean Roy jardinier, âgé de cinquante ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepeule
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
L. Bellouard

11^o 54
Du dix huit novembre mil huit cent soixante
deux, à trois heures du soir
Acte de naissance de Raymond Annaud,
né hier à cinq heures du matin, au Casta,
dans cette commune, fils légitime de Jacques
Annaud cultivateur, âgé de vingt six ans,
et de Catherine Reulet, son épouse, âgée
de vingt sept ans, mariés et habitants de la
commune d'Allardas, canton de St Savin.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Longuet carrier, âgé de
quarante six ans, Second témoin, François Porteau
cultivateur, âgé de quarante quatre ans, habitants
de cette commune, les deux ont déclaré ne savoir signer
après lecture.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lepeule
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
L. Bellouard
femme Genevieve

N^o 56
 du 25 9^{bre} 1802
 Bertrande Soubiran
 Du vingt novembre mil huit cent dix-sept
 deux, à une heure du soir.
 Acte de naissance de Bertrande Soubiran,
 née hier à trois heures du soir, dans la boue,
 fille légitime de Pierre Soubiran, charron,
 âgé de trente-sept ans, et de Marie Tralles,
 sans profession, âgée de vingt quatre ans,
 mariés et habitant de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Mathieu Despreux, menuisier,
 âgé de cinquante sept ans, second témoin, Pierre
 Viard, filleur de canots, âgé de quarante deux
 ans, habitants de cette commune, et ont déclaré
 ne savoir signer après lecture.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et a signé.
 Comparé suivant la loi, pour moi Jean Leopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public del'Etat civil
 Soubiran, L. Bellouard

N^o 57
 du 25 9^{bre} 1802
 Bertrande Soubiran
 Du vingt cinq novembre mil huit cent dix-sept
 deux, à dix heures du matin.
 Acte de naissance de Jeanne Vincendeau, née
 le vingt trois de ce mois, à neuf heures du matin,
 de Jean Vincendeau, tonnelier, âgé de vingt
 huit ans, et d'Elisabeth Teneuc, sans profession,
 âgée de vingt-sept ans, mariés et habitants de
 cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Jean Lebert marin, âgé de
 cinquante quatre ans, second témoin, Jean
 Mathon, âgé de vingt sept ans, habitants de cette
 commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et a signé.
 Comparé suivant la loi, pour moi Jean Leopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public del'Etat civil
 Vincendeau jurin, L. Bellouard

N^o 58
 du 1^{er} 12^{bre} 1802
 Catherine Vigé
 Du premier décembre mil huit cent dix-sept
 deux, à onze heures du matin.
 Acte de naissance de Catherine Vigé, née
 hier à dix heures du soir, dans la boue, fille
 légitime de Jules Vigé, charpentier, âgé de
 trente deux ans, et de Jeanne Rahay, sans
 profession, âgée de trente deux ans, mariés et
 habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Jean Jacques Allant, fermier,
 âgé de cinquante un ans, second témoin,
 François Lachate, propriétaire, âgé de quarante
 neuf ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, et ont signé après lecture.
 Comparé suivant la loi, pour moi Jean Leopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public del'Etat civil
 L. Bellouard

N^o 59
 du 1^{er} 12^{bre} 1802
 Catherine Vigé
 Du premier décembre mil huit cent dix-sept
 deux, à onze heures du matin.
 Acte de naissance de Catherine Vigé, née
 hier à dix heures du soir, dans la boue, fille
 légitime de Jules Vigé, charpentier, âgé de
 trente deux ans, et de Jeanne Rahay, sans
 profession, âgée de trente deux ans, mariés et
 habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Jean Jacques Allant, fermier,
 âgé de cinquante un ans, second témoin,
 François Lachate, propriétaire, âgé de quarante
 neuf ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, et ont signé après lecture.
 Comparé suivant la loi, pour moi Jean Leopold
 Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public del'Etat civil
 L. Bellouard

N^o 59
Du premier Décembre mil huit cent soixante
deux, à midi.
Acte de naissance de Cathérine Bied, née
hier à neuf heures du matin, dans la paroisse
de la Vierge, dans cette commune, fille légitime de
Jean Bied cultivateur, âgé de trente deux
ans, ex d'Anne Guilhem, sans profession,
âgée de trente ans, mariés et habitants de
cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Olie Signoret cultivateur, âgé
de quarante neuf ans, second témoin, Jean
Guilhem cultivateur, âgé de trente trois ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et nous déclarer ne savoir
signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
Approuvé d'après lecture.
J. Bellouard

N^o 60
Du six Décembre mil huit cent soixante deux,
à deux heures du matin.
Acte de naissance de Pierre Desbordes, né hier
à cinq heures du soir, dans la paroisse, fils légitime
de Jean Desbordes, serrurier, âgé de quarante
deux ans, ex de Marie Desavie Rambaud, sans
profession, âgée de trente cinq ans, mariés et
habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Gabriel Gontier, âgé de cinquante
sept ans, second témoin, Jean Cloupe, laboureur,
âgé de quarante trois ans, habitants de cette
commune. Sur la réquisition et présentation à
nous faite par le père de l'enfant, et nous déclarer
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
Desbordes Gontier Cloupe J. Bellouard

N^o 61
Du vingt quatre Décembre mil huit
cent soixante deux, à midi.
Acte de naissance de Jeanne Verdon, née le
vingt un de ce mois, à quatre heures du matin,
dans cette commune, fille légitime de
François Verdon charpentier, âgé de trente six
ans, ex de Marie Girard, sans profession,
âgée de vingt sept ans, mariés et habitants de
cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Pierre Laforgue marin, âgé
de vingt six ans, second témoin, Jean Tévèreau
marin, âgé de trente un ans, habitants de cette
commune et nous déclarer ne savoir signer.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et nous déclarer ne
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
Verdon J. Bellouard

N^o 62
Du vingt sept Décembre mil huit cent
soixante deux, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Christophe Darumas,
né hier à cinq heures du soir, à Segnan, dans
cette commune, fils légitime de Christophe
Darumas cultivateur, âgé de vingt sept ans,
ex de Rose Delagie, sans profession, âgée
de vingt trois ans, mariés et habitants
de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Pierre Argouet cultivateur,
âgé de cinquante trois ans, second témoin, Jacques
Argouet cultivateur, âgé de vingt huit ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et nous déclarer ne
savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
J. Bellouard

Du vingt-neuf Décembre mil huit cent
 Soixante deux, à neuf heures du matin
 Anne Noeline Déguingand, née hier à deux heures du matin, de la commune de St. André de Calzac, est comparue
 fille de vingt-huit ans, et de Jeanne Josephine
 âgée de vingt-deux ans, mariés
 sans profession, de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins, François Lachate, propriétaire
 âgé de quarante-neuf ans, second témoin
 Gabriel Lachate, âgé de vingt-neuf ans
 habitants de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, nous avons signé, après lecture
 du contrat suivant la loi, par moi Jean Lecomte
 Bellouard, maire de St. André de Calzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Déguingand
 Lachate
 Lecomte

Reconnaissance
 d'un enfant faite
 par la mère après
 l'acte de naissance
 L'an mil huit cent soixante deux, le vingt-
 neuf Décembre, à deux heures du soir
 Pardevant nous Jean Lecomte Bellouard, maire
 de la commune de St. André de Calzac, officier
 de l'Etat civil, est comparue, Anne Barard,
 âgée de vingt-trois ans, sans profession,
 domiciliée à St. André de Calzac, laquelle nous a
 déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant
 d'un sexe féminin, qui nous a été présenté le
 vingt-huit février mil huit cent soixante deux
 et que nous avons inscrit sur les registres de
 l'Etat civil de cette commune, sous les noms
 de Jeanne Barard. La dite déclaration faite en
 présence de Pierre Bernier, journalier, âgé de
 cinquante-sept ans, et de Pierre Lachate, journalier,
 âgé de cinquante-huit ans, habitants
 de cette commune, et sous la déclaration et les
 témoins ont su ne savoir signer, après qu'il leur
 en a été donné lecture du présent acte.

L. Bellouard

Reconnaissance
 d'un enfant faite
 par la mère après
 l'acte de naissance
 Annand Chagneau

L'an mil huit cent soixante deux, le 18
 Décembre, à deux heures du matin
 Pardevant nous Jean Lecomte Bellouard, maire
 de la commune de St. André de Calzac, est
 comparue, Jeanne Chagneau, âgée de vingt-deux ans,
 sans profession, domiciliée dans cette commune,
 laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît
 mère d'un enfant d'un sexe masculin, qui
 nous a été présenté le dix-sept mai mil huit
 cent soixante deux, et que nous avons inscrit
 sur les Registres de l'Etat civil de cette
 commune, sous les noms d'Annand Chagneau.
 La dite déclaration faite en présence de Pierre
 Marchai, cultivateur, âgé de cinquante ans,
 et de François Etier, cultivateur, âgé de
 cinquante-deux ans, habitants de cette
 commune, et sous la déclaration et les témoins
 ont su ne savoir signer le présent acte, après
 qu'il leur en a été fait lecture.

L. Bellouard

Le présent Registre contient
 soixante-trois actes de naissance, et deux
 actes de reconnaissance, a été clos et
 arrêté par nous maire de la Commune
 de St. André de Calzac, le trente un
 Décembre mil huit cent soixante deux
 au soir
 L. Moirel
 L. Bellouard

Cable des actes de Naissances

Noms et Prénoms des nouveaux-nés	Dates des Actes
André Gaston Jean	le 28 mai 1862
Arnaud Raymond B.	18 juil.
Beauduc Jeanne	15 février
Berard Jeanne (enfant naturel)	28 id
Blanc Jean	22 mai
Bodreau Marie	27 id
Baumont Pierre	29 id
Bergeon Michel	31 mai
Bonet Vincent	10 juillet
Barriere Jean	15 id
Belluc Cath. Léonore	4 Octobre
Bies Catherine C.	1 ^{er} Décembre
Chiron Jean	10 Janvier
Chagnac Arnaud (enfant naturel)	17 mai
Combes Jeanne	20 juin
Caubet Charles Maurice	27 juil.
D.	
Duranton François Eliott	6 Janvier

Dupuy Antoine Emile Norbert	B 19 le 20 mars
Doret Marguerite	23 mai
Dufour Jeanne	1 ^{er} juil.
Duncan Jean	2 id
Desbordes Pierre	5 id
Daramar Christophe	27 id
Deguingand Anne E	29 id.
Eytier Marie	28 avril
Essieu Jean F.	10 Octobre
Frozin Jeanne	18 avril
Ferrier Pierre G	17 août
Gontie Louis	20 février
Gustin Firmin Joseph	7 juin
Guscie Marie	7 août
Gillet Jeanne H	12 Octobre
Hottin Marie	20 août
Hottin Anne	1 ^{er} juil.
Jean Suzanne	23 juil.
L.	
Lavalle Louis	
Hypolite Georges	13 Janvier

Lambert Jean	25 février
Laporte Elisabeth Anthe	8 avril
Lambert Jean	10 mai
Lacroix Jean	18 juillet
Lafaye Madeleine	20 octobre
Lambert Henry	20 janv

M. W.	
Montangeon Blaise	23 juil
Marche Catherine	8 oct
Marchais Marie	24 id
Normandin Marie	13 avr
Olivier Jeanne	27 mars

Pigot Anne	10 février
Pencaud Marie	20 mars
Pevercau Catherine	24 juillet

R. W.	
Rémely Blaise	15 id
Robert Jeanne	17 août

S. J.	
Sicot Pierre	13 février
Sévie Benoit	8 avril
Soubiran Bertrand	20 janv
T. W.	
Calusteau Marie	15 fév

V. W.	
Vigé Pierre	29 janvier
Vigé Jean	4 avril
Vignerie Jeanne	1 id
Vigé Marie	27 janv
Vincendeau Jeanne	14 id
Vigé Catherine	
Verdon Jeanne	

Poser avec la présente Table
conforme aux Actes de naissance, pour nous
Maire de St André de Cubzac, soussigné

Maire
A. Bottonary

La mention ci-après est relative au N° 26
des Actes de naissance.
Par acte en date du quatorze juin mille neuf
cent, inscrit sur le registre de la commune d'Arzac,
Arzac Chaguenet dont le mariage est constaté
par le N° 26 des Actes de naissance, a contracté mariage
avec Marie Boudet, dont mariage fait par nous
officier de l'état civil, ce jour hier pour mille neuf
cent.

P. Le Maire
Jouanneau